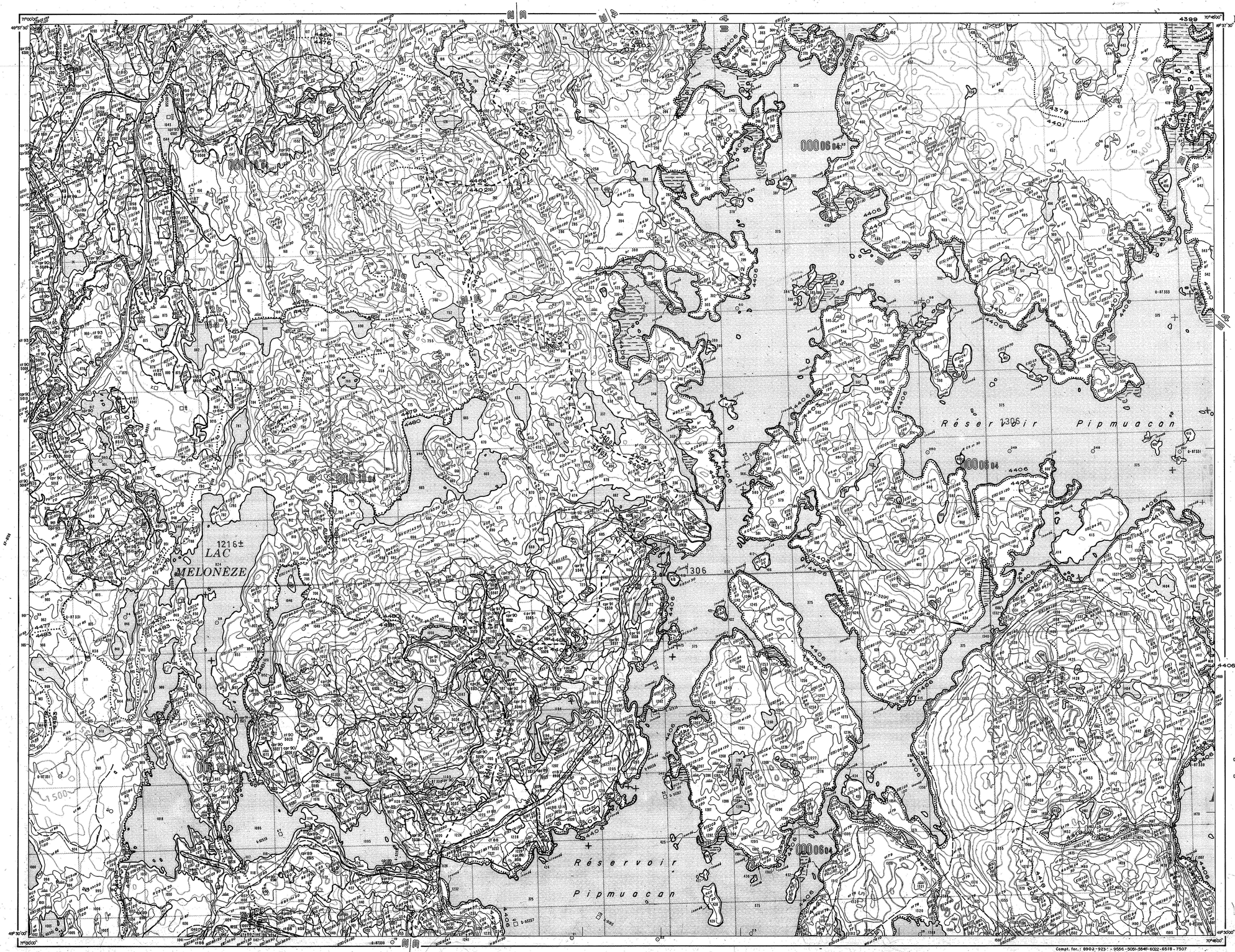

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe avec réserves commerciales
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Sylvicultures partielles (dégagement à l'aide d'herbicides)
Plantation à repiques avec
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Cueillette commerciale

N.B. Les interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (B)
— — à pin rouge	R (P)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à mélèze (laricin)	R (L)
— — à pruche	R (Pr)
— — à cèdre	R (C)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	P (E)
— — à thuya (cèdre)	P (C)
— — à mélèze	P (L)
— — à pin blanc	P (B)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (B)
— — à pin rouge	P (P)
— — à pin gris	P (Pg)
— — à sapin et/ou épinette	P (S)
— — (épinette blanche, sapin occupent plus de 75% de la portée résineuse)	P (S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (N)
— — (plantation d'épinette noire)	P (E)
— — (plantation de sapin baumier)	P (B)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à mélèze (laricin)	S (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (B)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à pin rouge	S (P)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à bouleau blanc (plantation)	S (B)
Pinède à pin blanc	Pb
— — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (B)
— — avec pin rouge	Pb (P)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec mélèze	Pb (L)
— — avec pin gris	Pb (Pg)
— — avec peuplier	Pb (Pe)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (P)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (L)
— — avec pin gris	Pr (Pg)
— — avec peuplier	Pr (Pe)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — à thuya (cèdre)	Pg (C)
— — à mélèze	Pg (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pg (B)
— — à pin rouge	Pg (P)
— — à peuplier	Pg (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (B)
— — à pin rouge	C (P)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à pruche	C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation du thuya)	C p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (B)
— — à pin rouge	Pr (P)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr p
MÉLÈZE	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (B)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à pin rouge	M (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	M (L)
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L)

TYPE DE COUVERT

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)			
Feuillus d'essences tolérantes avec gris	F	F (Pg)	F (Pg)
— — — — avec pin blanc	F	F (B)	F (B)
— — — — avec pin rouge	F	F (P)	F (P)
— — — — avec pin gris	F	F (Pg)	F (Pg)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleau blanc	B	B (B)	B (B)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	B	B (E)	B (E)
— — — — avec pin gris	B	B (Pg)	B (Pg)
— — — — avec pin blanc	B	B (B)	B (B)
— — — — avec pin rouge	B	B (P)	B (P)
— — — — avec sapin	B	B (S)	B (S)
Bouleaux à bouleau jaune (avec résineux)	BJ	BJ (R)	BJ (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F	F (R)	F (R)
— — — — avec pin rouge	F	F (R)	F (R)
Peuplierais avec sapin	Pe	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin blanc	Pe	Pe (B)	Pe (B)
— — avec pin gris	Pe	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — avec pin rouge	Pe	Pe (P)	Pe (P)
— — avec épinettes noire ou rouge	Pe	Pe (E)	Pe (E)
— — avec thuyas	Pe	Pe (C)	Pe (C)
Érablière rouge résineuse	Er	Er (R)	Er (R)
Érablière rouge résineuse	Er	Er (R)	Er (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
— — (plantation)	F p
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
Bouleaux à bouleau jaune	BJ
Peuplierais	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er (B)
— — à bouleau jaune	Er (BJ)
— — à peupliers	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Érablière d'érable à sucre	Er (Es)
— — à bouleau jaune	Er (BJ)
— — à peuplier	Er (Pe)
— — à peuplier hybride	Er (Ph)
— — à tilleul d'Amérique	Er (Ta)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain non forestier	A
Emplacement aéroport, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en cours	cp
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement. ⊖ 15-50% ⊕ 50-99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	bf
Chablis total	chf
Épidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-30 "	30-30 "
90-30 "	30-90 "
30-90 "	90-30 "
90-90 "	90-90 "
120-90 "	90-120 "

FORÊT HÉTÉNIENNE

Jeune inégienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inégienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		1	2	3	4	5	6
		0m		10m		20m	
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 % et plus	e
Sommet	Sommet isolé de pente inférieure à 30%	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRE

S-R E3 C3 b2 50% C
- S — sélection
- R — classe de pente
- E3 — classe d'âge
- C3 — classe de hauteur
- b2 — perturbation
- 50% — densité du couvert
- C — classe de densité
- sous group. d'essences
- groupement d'essences

P 120 s4 M-F
- P — classe de pente
- 120 — classe d'âge
- s4 — année de l'origine
- M — origine
- F — classe de hauteur
- classe de densité
- type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : SUR. ITINÉ. FOR. : Raynald Côté — SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : SUR. ITINÉ. FOR. : — SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	24-2
Unité d'aménagement	*
Unité de sondage	*
Mode de tenure ou de gestion	0
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	18
Bassin hydrographique	04
Bassin primaire	33403 *
Bassin secondaire	*
Unité de gestion privée	
Municipalité	94500
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle *	4480 *
Région écologique	12b *

Municipalité régionale de comté M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for.: 8903-923 - 9566-5051-554F-6022-6518-7507

À jour : avril 1998

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/6/87
Déclinaison magnétique : 21° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-14	22-E-15	22-E-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-11	22-E-10	22-E-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-6	22-E-7	22-E-8	

22 E/10 s.o.